

FORÊT de SAINT-HUBERT

Libin | Libramont-Chevigny | Saint-Hubert

Tellin | Tenneville | Wellin

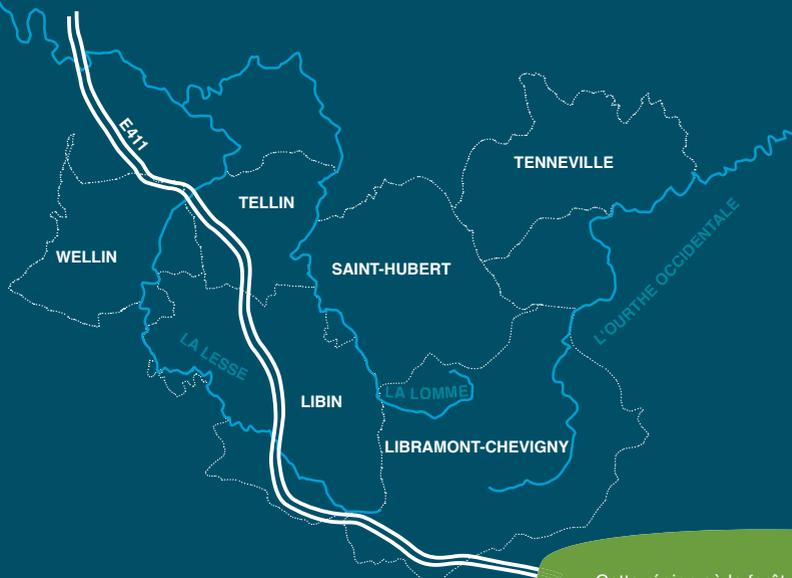
ÉTONNER  
l'Ardenne  
ENCHANTER

La Pêche  
en  
Forêt de  
Saint-Hubert



Belgique  
Wallonie

| LE LUXEMBOURG BELGE



# Bienvenue en Forêt de Saint-Hubert !

## À REDU

Place de l'Esro 60 – B-6890 Redu (Libin)  
+32(0)61 65 66 99

 Pendant les vacances scolaires :  
ouvert de 10h à 17h (excepté les 24 et  
31 décembre : de 10h à 14h).

En dehors des vacances scolaires :  
ouvert samedi, dimanche et jours fériés  
de mars à novembre de 10h à 17h et  
de décembre à février de 10h à 14h.  
Fermé les 01/01 et 25/12.

Cette région où la forêt est immanquable, où coulent la Lesse et l'Ourthe... où se côtoient Capitale européenne de la Chasse et de la Nature, village du Livre et de l'Espace, de la Cloche et du Carillon, Plus Beaux Villages de Wallonie... Prisée pour la rando, les loisirs aériens, la pêche et les sports de glisse, une destination au patrimoine exceptionnel, aux attractions et musées variés. Une région qui vit au rythme des événements, et où gourmards et gourmets se sentent heureux.



@foretdesainthubert

info@foretdesainthubert-tourisme.be  
www.foretdesainthubert-tourisme.be



Une Maison du Tourisme,  
deux bureaux d'accueil

## À SAINT-HUBERT

Place du Marché 15 – B-6870 Saint-Hubert  
+32(0)61 61 30 10

 De mars à octobre de 9h à 17h30 et  
de novembre à février de 9h30 à 16h30  
(les 24 et 31/12 : ouvert de 9h30 à 15h).  
Fermé les 01/01 et 25/12.

## La Forêt de Saint-Hubert se compose de 6 communes

### LIBIN

Anloy, Glaireuse, Lesse, Libin, Ochamps, Redu, Séchery, Smuid, Transinne, Villance

### LIBRAMONT-CHEVIGNY

Bernimont, Bonnerue, Bougnimont, Bras-Bas, Bras-Haut, Chenêt, Flohimont, Freux-Ménil, Freux-Suzerain, Jenneville, Lamouline, Laneuville, Libramont, Moircy, Neuvillers, Nimbermont, Out, Presseux, Recogne, Remagne, Remeaux, Renaumont, Rondu, Saint-Pierre, Sainte-Marie, Sberchamps, Séviscourt, Wideumont

### SAINT-HUBERT

Arville, Awenne, Hatrival, Lorc, Mirwart, Poix-Saint-Hubert, Saint-Hubert, Vesqueville

### TELLIN

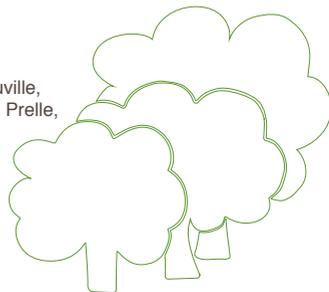
Bure, Grupont, Resteigne, Tellin

### TENNEVILLE

Baconfoy, Beaulieu, Belle-Vue, Berguème, Cens, Champlon, Erneuville, Grainchamps, Journal, Laneuville-au-Bois, Mochamps, Ortheuville, Prelle, Ramont, Tenneville, Trèsfontaine, Wembay, Wyompont

### WELLIN

Barzin, Chanly, Fays-Famenne, Froidlieu, Halma, Lomprez, Neupont, Sohier, Wellin



## Sommaire

<i>La pêche</i> .....	p. 5
<i>La pêche en rivière</i> .....	p. 7
<i>Les centres de pêche</i> .....	p. 13
<i>Les étangs-pêcherie</i> .....	p. 16
<i>Les événements autour de la pêche</i> .....	p. 18

## Légende



Jours et heures d'ouverture



Prix



Bienvenue vélo





# La pêche

[www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be)  
[www.maisonwallonnedelapeche.be](http://www.maisonwallonnedelapeche.be)

## Le permis de pêche est obligatoire.

Le pêcheur doit être porteur de son permis de pêche de la Région wallonne. Le permis de pêche est valable uniquement si le pêcheur est porteur d'un document officiel établissant son identité.

Le permis est personnel et valable pour l'année en cours. Il ne peut être échangé contre un permis d'une autre valeur.

Le permis de la Région wallonne suffit pour pêcher sur les voies hydrauliques.

Sur les autres cours d'eau, le pêcheur devra se munir de son permis ainsi que de la carte de membre de la société de pêche à laquelle il adhère ou, à défaut de société, de l'autorisation du propriétaire riverain.

## Types de permis de pêche

### • Permis A Permis annuel

Pêche de jour à une ou deux lignes uniquement du bord de l'eau ainsi que l'usage de l'épuisette.

€ 12,39 €

### • Permis B Permis annuel

Idem permis A + pêche de jour à une ou deux lignes autrement que du bord de l'eau (wading, barque, ponton) ; pêche de jour avec maximum cinq balances à écrevisses .

€ 37,18 €

(un remboursement partiel peut être obtenu par les pêcheurs détenteurs d'une carte de stationnement pour personnes handicapées)

### • Permis C

Pêche de jour au bord de l'eau avec une ou deux lignes avec époussette et maximum cinq balances à écrevisses. Pêche nocturne à la carpe avec trois lignes maximum.

€ 120 €

### • Permis J Permis annuel

Pêche de jour à une seule ligne munie d'un hameçon simple sans ardillon uniquement du bord de l'eau et utilisation d'une seule balance à écrevisses.

€ Gratuit réservé aux moins de 15 ans

### • Permis T Seulement durant quatorze jours consécutifs

Idem permis B

€ 25 €

Les permis de pêche sont disponibles en ligne sur le site [www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be).

Le permis est téléchargeable immédiatement à la fin de la commande.



# La pêche en rivière

[www.pecheurs-ourthe.be/repertoire/](http://www.pecheurs-ourthe.be/repertoire/)  
[https://www.libamontchevigny.be/loisirs/tourisme/office-du-tourisme/copy\\_of\\_geocaching/promenades-et-circuits](https://www.libamontchevigny.be/loisirs/tourisme/office-du-tourisme/copy_of_geocaching/promenades-et-circuits)

Sur les cours d'eau autres que les voies hydrauliques, le pêcheur doit se munir de son **permis de pêche de la Région wallonne** ainsi que de la **carte de membre de la société de pêche** pour des itinéraires spécifiques :

## LIBIN

### Société de pêche « Les Bons Pêcheurs » à Anloy

Président : Albert Martin  
6890 Anloy  
+32(0)61 65 61 72

### Société de pêche « Les Amis de la Lesse » à Redu

Président : Emile Liban  
+ 32(0)61 65 55 89  
liban.e@skynet.be

### Société de pêche « Pêcheurs de la Haute-Lesse » à Villance

Président : Guy Mahin  
www.peche-villance.be  
www.fhpsbl.be

Secrétaire : Alain Paquot  
+32(0)61 65 53 64  
+32(0)499 16 09 02

Le parcours de pêche sur la Lesse (8 km) est réservé à la pêche à la Mouche.  
Le parcours sur la Lomme (3,5 km) est un parcours ouvert.

Les cartes de pêche sont disponibles en ligne via le site de la MWP ou via nos points de vente :  
Le magasin «La Mélodie des Fleurs» rue Périgeay 127 à 6890 Libin et « Chez Del » rue Grande Fontaine 115 à 6890 Villance.

Chez le Président de la société de pêche Guy Mahin : + 32(0)61 25 67 44 (après 19h).

Chez le Secrétaire-Trésorier Alain Paquot : + 32(0)61 65 53 64 (après 19h)

Chez Valère Bodet : + 32(0)497 21 33 73 – Rue grand moulin 140 Bte A à 6890 Villance



**Pêche en rivière : du 3<sup>e</sup> samedi de mars au 30 septembre inclus, pêche à la truite.**

**Excepté sur le parcours Lomme ou la pêche sera fermée le 15 septembre**

Carte mixte une journée (Kaolin – rivière) : 30 €/j.

Carte rivière Lesse : 85 €/an

Carte spécial mouche Lesse et Lomme : 100 €/an

## *Pêche possible sur la Lesse sur les parcours suivants*

### **Charlepont**

#### **Route de Maissin – barrière de Transinne N899**

La pêche est autorisée en aval du pont sur ± 591 m de la berge côté Villance jusqu' au panneau de la réserve de l'Etat sur environ 200 m. Reprise de la pêche toujours sur la berge côté Villance jusqu'au panneau arrêt. Pêche à la mouche, uniquement No-Kill sur ce parcours.

Le circuit est fléché et panneauté.

## **Cui 1 et 2**

### **Route de la Rochette et ensuite prendre direction Glaireuse – rue de Pinsogne**

Garez votre voiture le long de la route (il est interdit de rouler sur le chemin avec un véhicule). Passez à pied le petit pont de bois et la barrière. Restez toujours coté Villance et ne traversez pas la Lesse côté Château. Vous pouvez pêcher à partir du pont et remonter le cour d'eau jusqu'à l'autoroute. Une fois dans les pâtures, vous pouvez vous trouver sur les deux berges, mais il vous est conseillé de rester du côté des pâtures, c'est plus agréable. En été, veillez à bien refermer les barrières pour le bétail et respecter les clôtures.

## **La Rochette**

### **Route de Villance vers Anloy**

Souvent le lieu de rendez-vous pour les rempoissonnements. Vous pouvez garer votre véhicule si vous décidez de remonter la Lesse en partant du point de parcours Cui 1.

## **Le Gros By**

### **Route de Glaireuse à Villance ou par la rue Peribuchy à Libin**

Vous garez votre véhicule près du pont de l'autoroute et vous pouvez pêcher en amont, vers Libin des 2 côtés. Arrivé près de l'étang, vous devez le contourner, puis reprendre votre pêche. A Libin, vous vous arrêtez à la rue Fond des Vaux. En Aval vers l'embouchure avec la Lesse, la pêche est autorisée jusqu'au petit chalet. Circuit fléché et panneauté.

## **Wez de Bouillon**

### **Rue des Wez de Bouillon à Villance, suivre « Le Gai Séjour » jusqu'à l'embranchement puis descendre à droite**

La pêche est autorisée en amont et en aval de la passerelle. Côté Anloy en aval jusqu'aux pâtures, et en amont jusqu'aux étangs (clôture). Circuit panneauté.

## **Pont sur Lesse**

### **Route de Villance vers Maissin**

La pêche est autorisée côté Anloy (opposé à la grand route). Remontez à partir du pont jusqu'à la première clôture.

## **Pêche Bourdon**

### **Route Sous-Figeohay – arrêtet avant « Le Gai Séjour »**

Le comité vous demande de ne pas passer sur la propriété « Le Gai Séjour » et de respecter les panneautages mis en place. Circuit fléché et panneauté.

## **Pont de la Justice ou la Mambor**

### **Pont de la Justice à Maissin**

Accès par Maissin : du centre de Maissin vous prenez la route de Villance. Directement après l'église, vous prenez la 1<sup>ère</sup> rue à gauche, vous descendez environ 1 km et vous arrivez au pont. Attention au chemin empierré après le cimetière. Accès par Villance : vous prenez la route Villance/Maissin. A la chapelle, vous prenez à droite (repère : le terrain de foot). A 100 m, vous tournez à gauche. Vous parcourez ± 1 km et vous arrivez au pont. La pêche est autorisée en aval du pont sur ± 300 m sur les deux berges. En amont, sur ± 50 m jusqu'au petit ruisseau qui se jette dans la Lesse « Le Ry de Channe ». En aval, après 300 m, vous arrivez sur le parcours de pêche de Maissin. Circuit panneauté.

## LIBRAMONT-CHEVIGNY

### Société de pêche « La Jenneilloise » à Moircy

Contact : Thierry Harban  
+32(0)478 26 13 60

€ 50 €/an – 15 €/jour  
Gratuit (enfant jusqu'à 12 ans)

#### Parcours de Jenneville

4 empoissonnements de truites fario sur la saison.

### Société de pêche « Les Pêcheurs réunis de Saint-Pierre et Verlainne »

#### à Saint-Pierre

Président : Alain Scius  
+32(0)61 22 50 86  
+32(0)495 22 50 86

Secrétaire : Jean-Claude Rigaux  
+32(0)61 22 30 00  
+32(0)496 49 48 48  
jean-claude.rigaux@skynet.be

#### Parcours de Saint-Pierre, Flohimont et Lamouline

18 km de rive (9 km double) le long de ruisseaux d'une largeur supérieure à 1,50 m.  
Empoisonnement de 370 kg de truites fario pour la saison.

### Société de pêche « Les Pêcheurs réunis » à Remagne-Freux

Président : Stéphane Gatellier  
+32(0)61 27 06 01

Secrétaire : Jean Hotchamps  
+32(0)61 68 85 34  
+32(0)496 32 41 58

€ 25 €/an  
15 €/jour (pour tous)

#### Remagne

5 km de rive pour pêcher la truite fario.  
Chaque personne a le droit de pêcher 5 truites/jour. Le comité se réserve le droit de visite des bourriches, pêche sans arillon.

### Société de pêche « Les sources de l'Ourthe de Sainte-Marie-Chevigny »

#### à Sainte-Marie-Chevigny

Président : Bernard Pierlot  
+32(0)61 22 43 75

Secrétaire : Benoît Gratia  
+32(0)61 28 79 30  
gratiabenoit@hotmail.com

€ 20 €/an (adulte)  
10 €/an (junior de 14 à 16 ans)  
Gratuit (enfants jusqu'à 13 ans et personnes à mobilité réduite)

#### Sur l'Ourthe occidentale et les ruisseaux de Bernimont, Wideumont, Bochet, Laneuville et Tainière

Une douzaine de km de rive le long de ruisseaux dont l'endroit le plus large atteint 1,5 m.  
Pêche de truite fario.  
Deux concours par an, en mai et en septembre.  
Initiation pour jeunes pêcheurs.

## SAINT-HUBERT

### Société de pêche « La Limace » à Saint-Hubert

Président : Jean-Marcel Champagne    Secrétaire/trésorier : Marcel Debiere  
+32(0)61 61 22 62                            +32(0)61 61 22 45  
+32(0)475 38 45 51                            +32(0)478 77 64 41



50 €/an

7 €/jour

Moins de 14 ans (inclus) : gratuit, sur accompagnement obligatoire

### La Lomme

Lieux-dits « Sart au Pires », « Grandes Tailles » et « Gobaille » (près de la grotte/rocher de Marie de Gobaille).

La fin du parcours « Lomme » est en No-Kill.

### Le canal Sainte-Adeline

1,3 km près de la centrale hydro-électrique de Sainte-Adeline (la route entre Poix et Smuid).

Pêche de truites et d'ombres.

Ouvert tous les samedis du 3<sup>e</sup> week-end de mars à fin septembre, sauf les jours d'empoissonnement (généralement en semaine).

## Parcours communaux

### Arville

Environ 3 300 m de rive répartis comme suit :

ruisseau de Poix : rive droite sur 540 m - Nid des Voteux

canal Sainte-Adeline : rive droite et rive gauche sur 1 300 m - Nid des Voteux

la Lomme : rive droite sur 550 m, Sart aux Pierres et rive droite sur 900 m - Gobaille

### Poix

Environ 3 000 m de rive répartis comme suit :

ruisseau de Poix : rive droite sur 1 511 m et rive gauche sur 1 380 m - ferme Samrée

ruisseau de Poix : rive gauche sur 95 m et 30 m - Al Fagne (en aval du Pont-Route)

### Awenne

Sur la rive gauche entre le pont du Fourneau-Saint-Michel (route de Forrières-Saint-Hubert) et le pont Lurgon (route d'Awenne, en aval du Fourneau), soit environ 450 m.

## Parcours provincial

### Arville

1 340 m de rive gauche depuis la limite en amont du Domaine provincial de Mirwart jusqu'à 300 m en aval du pont de Gobaille, vis-à-vis de la limite des anciennes communes d'Arville et de Mirwart les 2 ponts SNCB en amont et en aval de Gobaille, soit 160 m de rive double (dénommé lot 19 de la SNCB).

**Société de pêche « La Buroise » à Bure**

Secrétaire/trésorier : Michel Demoulin  
+32(0)495 88 04 69 – +32(0)495 88 04 69



- 80 €/an pour pêche prélèvement
- 80 €/an pour pêche à la mouche sur l'ensemble du parcours
- 100 €/an pour pêche prélèvement + pêche à la mouche (pêche complète)
- 50% pour les enfants (12-17 ans inclus)
- Gratuit pour les moins de 12 ans qui pêchent avec un titulaire de carte pêche complète.

Du 19 mars au 30 septembre 2022, pêche truites et ombres sur rivières. [www.laburoise.com](http://www.laburoise.com)

**Sur la Lomme, en amont de la passerelle**

Parcours Kill. Sans ardillon. Asticot et dégorgeoir interdits.

Chaque personne a le droit de pêcher 3 poissons/jour, 6/semaine et 50/an.

Truites : minimum 25 cm, ombres : minimum 40 cm, avec notation obligatoire. Lors des décrochages difficiles, le fil doit être coupé et le poisson remis délicatement à l'eau.

**Sur la Lomme, sur tout le parcours, en amont et en aval de la passerelle**

Parcours No-Kill. Réservé à la mouche et nymphes noyées, maximum 2 cm et sans ardillon. Streamers interdits.

Chaque personne a le droit de pêcher 1 poisson/semaine, minimum 40 cm.

**Société de pêche « La Fario de Resteigne » à Resteigne**

Secrétaires/trésoriers :  
Luc Pierssens  
+32 (0)476 90 53 51  
[luc.pierssens@skynet.be](mailto:luc.pierssens@skynet.be)



50 €/an

**Sur la Lesse**

Parcours de pêche de 4,5 km sur deux rives.

Accueil de tout pêcheur responsable qui s'engage à participer à une gestion écologique du patrimoine.

L'association a décidé de mettre en application une gestion durable de la pêche impliquant un arrêt complet de déversements de poissons issus d'élevage. Le renouvellement des populations est entièrement dépendant de la reproduction naturelle.

Le pêcheur responsable a la possibilité de garder du poisson sauvage suivant un plan de capture agréé : mesure 24-28 cm ou > 42 cm. Le nombre de prises autorisées est de 2/jour et 5/année. Tout prélèvement constitue un impact sur la population naturelle. Dans un souci de pérennité, celui-ci doit être accompagné d'une tempérance forte et déterminée ; la pratique du No-Kill est fortement recommandée.

Les parcours No-Kill sont désormais ouverts à tous les modes de pêche autorisés sur le parcours mais l'obligation de remettre toutes les truites et ombres à l'eau subsiste.

## TENNEVILLE

### Société de pêche « Les Pêcheurs de Walran » à Cens-Tenneville

Président : Gaston Feller  
+32(0)84 45 54 80  
feron\_sophie@hotmail.com

Trésorière : Sophie Féron  
+32(0)499 31 14 97  
lpwalrans@gmail.com

€ 25 €/an

#### Sur l'Ourthe occidentale

Parcours d'environ 1 km, non accessible en voiture.

## WELLIN

### Société de pêche « L'Amicale des riverains » à Daverdisse

Renseignements : Joël Jacques  
+32(0)84 38 85 17

Les permis sont délivrés pour une journée, un week-end, une quinzaine ou une année complète. Il vous sera remis un exemplaire du règlement en même temps que le permis. La pêche est ouverte du 3<sup>e</sup> samedi de mars au 30 septembre. Il est strictement interdit de pêcher hors des zones limitées par l'Amicale des riverains.

Les permis sont en vente à l'hôtel « Le Moulin de Daverdisse » ou chez Joël Jacques, Allée des Marronniers 83 (à côté du magasin « L'Abeille ») à Daverdisse ou au Syndicat d'initiative de Daverdisse (Allée des Marronniers 8).

€ 75 €/an  
25 €/week-end  
15 €/jour

#### Sur l'Almache

Parcours en forêt depuis le Moulin de Daverdisse.

Certains tronçons sont réservés aux habitants de la commune et aux touristes séjournant quelques jours dans la commune.

Les limites de ces tronçons sont indiquées par des panneaux le long des berges.

#### Sur la Lesse, entre Chanly et la Passerelle Maria

pêche privée.

#### A la Passerelle Maria

pêche privée.

# Les centres de pêche

Le permis de pêche de la Région wallonne est obligatoire pour pêcher sur l'ensemble des cours d'eau de Wallonie.

Cependant, pour pratiquer la pêche dans des pêcheries privées, le permis de pêche régional n'est habituellement pas indispensable.

## LIBRAMONT-CHEVIGNY

### le Domaine de Freux à Freux

+32(0)485 80 97 38 (selon les périodes d'ouverture)

www.pechesdefreux.be

pechesdefreux@gmail.com

Réparti sur une vaste propriété comptant de nombreux lacs et étangs, le Domaine de Freux est l'endroit idéal pour pratiquer la pêche sportive.

Plusieurs étangs offrent des spécificités de pêche.

La pêche à la mouche se pratique sur le Grand Etang du bord, en float-tube ou en barque.

La pêche au coup se pratique dans le Carpodrome, exclusivement du bord et avec canne fixe, à l'anglaise et au feeder.

Les carapistes pratiquent leur sport sur l'Etang des Bains.

Réservation par période de 24h (tente et pêche nocturne).

Ils sont accessibles par contact téléphonique préalable obligatoire.



### Pêche de la truite à la mouche

#### Grand étang de Freux (8,4 ha – maximum 6,75 m de fond)

ouvert toute l'année du lever au coucher du soleil

demi-journée : jusque et/ou à partir de 13h

truites arc-en-ciel – sans ardillon – float-tube autorisé – barques disponibles

No-Kill



35 € la journée entière (tarif hiver : 30 €)/junior (- 16 ans) : prix spécial

30 € la demi-journée/junior (- 16 ans) : prix spécial

30 € la journée entière pour les groupes à partir de 10 personnes

location de barque : 10 € la journée/5 € la demi-journée

Carte de fidélité

### Pêche au coup/à l'anglaise/au feeder

#### Carpodrome (1,93 ha – 1,80 m de fond)

ouvert du lever au coucher du soleil, du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre

carpes, carassins, tanches, gardons – 1 canne – sans ardillon – No-Kill



10 € la journée entière/junior (- 16 ans) : 8 €

8 € la journée entière pour les groupes à partir de 10 personnes

abonnement annuel : 85 €/junior (- 16 ans) : 75 €



## Pêche à la grosse carpe 24h/24h

### Étang des Bains (5,38 ha)

pêche non-stop, du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre  
grosses carpes miroir, cuir, communes, amour jusque 25 kg  
trois cannes par pêcheur – sans ardillon – No-Kill



pêche non-stop : 25 €/24 heures  
5 €/ accompagnant

## SAINT-HUBERT

### le Domaine provincial de Mirwart et sa pisciculture à Mirwart

Rue du Moulin, 16 à 6870 Mirwart

+32 (0)84 36 62 99

domaine.mirwart@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be (tourisme)

Mélangeant à la fois résineux et feuillus, les 1 350 ha du Domaine provincial regorgent de petits trésors. Son riche passé historique est encore visible à de nombreux endroits de la forêt tel que le haut-fourneau du village disparu de Marsolle. En 1536, le Seigneur de Mirwart décida d'y construire un haut-fourneau pour y fabriquer du fer et engagea aussitôt un maître des forges et des sidérurgistes.... D'autres bâtiments historiques sont encore visibles tels qu'une glacière, de vieux ponts.

Le site est traversé par la Lomme, rivière au tempérament passablement sauvage.

Le domaine comporte une pisciculture renommée pour la qualité de ses truites fario destinées au rempoissonnement des rivières ardennaises et vendues à divers stades de croissance au Fonds piscicole ou aux diverses sociétés de pêche. Les 35 étangs, alimentés par un petit ruisseau tumultueux le Marsoult, en livrent entre 8 et 10 tonnes par an. Un parcours didactique permet de découvrir la pisciculture et d'en apprendre davantage sur les prédateurs des poissons, la biodiversité, les arbres, etc. Des visites de la pisciculture sont possibles pour les groupes (uniquement sur réservation préalable).

Des promenades guidées personnalisées peuvent être organisées à la demande suivant différents thèmes comme le cycle de l'eau et la pisciculture, la forêt, les traces d'animaux ou encore l'histoire du domaine.



# Les étangs-pêcheurie

## LIBIN

### L'étang du Kaolin à Libin

Route de Smuid

6890 Libin

Les cartes concernant l'étang du Kaolin sont disponibles au magasin « La Mélodie des fleurs » rue Périgeay n° 127A à 6890 Libin ou chez Mr Paquot Alain sur rendez-vous au +32(0)61 65 53 64 entre 18h30 et 19h30

En 1907, on découvre le 1<sup>er</sup> gisement de kaolin. Cette argile blanche et onctueuse est utilisée dans les industries notamment de ciment blanc, de carreaux de faïence, de papeterie, de savonnerie... Le kaolin était broyé puis délayé. Il passait ensuite dans différentes cuves puis la pâte était transformée en briquettes qui séchaient au soleil.

Autour du plan d'eau se trouve « le Sentier des Nutons » parcours ludique de 1,8 km entièrement consacré à ces nains des légendes ardennaises.

L'étang est géré par la société de pêche « Les Pêcheurs de la Haute-Lesse ».

Ouvert du 3<sup>e</sup> week-end de mars au 31 décembre.

La pêche à la mouche et au brochet est autorisée à partir du 1<sup>er</sup> juin, en No-Kill.

Le prix de la carte « kaolin » saison complète est fixé à 60 € (assurance obligatoire comprise).

Cf. société de pêche « Pêcheurs de la Haute-Lesse ».

Règlement : [www.peche-villance.be](http://www.peche-villance.be)

### La pêcheurie du Vieux Chêne à Libin

Rue des Vieux Fours 79

6890 Libin

+32(0)61 65 83 33

[pecherieduvieuxchene@gmail.com](mailto:pecherieduvieuxchene@gmail.com)

La pêcheurie du Vieux Chêne accueille les novices comme les pêcheurs chevronnés autour d'un lac d'une superficie de 1 hectare. Vous pouvez y pêcher sans aucun permis.

Le client paie le poisson emporté. Plusieurs types de pêches sont possibles :

#### Pêche au kilo

Uniquement avec des appâts vivants (vers, asticots...)

Épuisette obligatoire.

Tout poisson pris doit être gardé, il est strictement interdit de rejeter les poissons à l'eau.

Tout sac et/ou glacière emporté à l'étang doit être présentés à la cafétéria avant le retour à la voiture.

#### Pêche à la mouche

Tout ardiillon doit être écrasé afin de préserver les poissons. Épuisette obligatoire.

Location de matériel.

Ouvert toute l'année de 8h à 19h - fermé le mercredi.

## LIBRAMONT-CHEVIGNY

### L'étang de Neuwillers (Libramont)

L'étang est géré par « Les Fervents de la Lhomme »

Président : Jacques Benoit

+32(0)474 86 01 52

La pêche est permise de 8h au coucher du soleil du 3<sup>e</sup> week-end de mars à fin septembre.

Carte de membre (assurance incluse) :

adulte : 70 €/an (4 prises journalières maximum, 40 prises annuelles maximum)

enfant (- 12 ans) : 30 €/an (3 prises journalières maximum, 25 prises annuelles maximum)

### La pêcherie « La Jenneilloise » à Jenneville

Vieille Chaussée, 9

6800 Moircy

+32(0)478 26 13 60

habran-nickels@skynet.be

4 empoissonnements sur la saison.

Possibilité de permis d'un jour ou pour la saison.

Tarifs : cf. société de pêche « La Jenneilloise » (Moircy) : 50€/an et 15€/jour

# Les événements autour de la pêche

## LIBIN

### « Journées initiation jeunes pêcheurs »

Certaines sociétés de pêche organisent chaque année des « journées initiation jeunes pêcheurs » en collaboration avec la Maison wallonne de la pêche et certains Contrats de rivière.

#### Journée d'initiation à Villance

Contact : Alain Paquot  
+ 32(0)61 65 53 64  
+32(0)499 16 09 02  
[www.peche-villance.be](http://www.peche-villance.be)

La société de pêche « Pêcheurs de la Haute-Lesse » organise sa journée d'initiation à Villance.

## LIBRAMONT-CHEVIGNY

### Salon Pêche Expo 2022 à Libramont

Informations : SRCTA – Foire de Libramont  
Rue des Aubépines, 50 à 6800 Libramont  
+ 32 (0)61 23 04 04  
[info@peche-expo.be](mailto:info@peche-expo.be)  
[www.peche-expo.be](http://www.peche-expo.be)

Rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition du salon Pêche Expo dans les infrastructures du Libramont Exhibition & Congress, sur le site de la Foire agricole et forestière de Libramont. Vous y découvrirez toutes les disciplines, au fil d'expositions et de démonstrations. Vous rencontrerez aussi des fabricants et détaillants de matériel(s) et produits pour la pêche, des constructeurs de barques, bateaux, abris et pontons, spécialistes de l'aménagement et de l'entretien d'étangs et de berges, organisateurs de voyages de pêche, fédérations et organismes de promotion...

Laissez-vous imprégner par leur savoir-faire et leur passion et posez-leur toutes vos questions ! Nous accueillerons également les 15 fédérations de pêche wallonnes, ainsi que nos amis du Nord-Est et du Grand-Est français.

Le salon vous proposera de nombreuses animations, démos et conférences pratiques pour tous les goûts, passionnés, professionnels et non initiés.

Le salon Pêche Expo est une organisation de la Foire de Libramont, en partenariat avec la Maison de la Pêche du Luxembourg, la Maison wallonne de la Pêche et avec le soutien de la Province de Luxembourg et de la Wallonie.



# Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert

Place du Marché 15 – B-6870 Saint-Hubert  
+ 32(0)61 61 30 10  
info@foretdesainthubert-tourisme.be  
www.foretdesainthubert-tourisme.be

  @foretdesainthubert



## Office communal du Tourisme de Libin

Place de l'Esro 60 – 6890 Redu  
+32(0)61 65 66 99 – tourisme@libin.be  
www.libin.be

 @tourisme.libin

## Office communal du Tourisme de Libramont-Chevigny

Grand'Rue 24 – 6800 Libramont-Chevigny  
+32(0)61 27 04 82 – tourisme@libramont.be  
tourisme.libramontchevigny.be

 @officedutourismelibramont



## Royal Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert

Place du Marché 15 – B-6870 Saint-Hubert  
+ 32(0)61 61 30 10 – info@rsi-sainthubert.be

 @rsisainthubert



## Office communal du Tourisme de Tellin

Rue Grande 21a – 6927 Tellin  
+32(0)84 36 60 07 – tourisme@tellin.be  
www.tellin.be/tourisme

 @officedutourismedetellin



## Syndicat d'Initiative Champlon-Tenneville

Grand-Rue 164 – 6971 Tenneville  
+32(0)84 45 54 26 – tourisme@tenneville.com  
www.tenneville.com – www.baindeforet

  @baindeforetardenne

## Office communal du Tourisme de Wellin

Rue de la Place 2 – 6920 Wellin  
+32(0)84 41 33 59 – tourisme@wellin.be  
www.wellin.be/loisirs/tourisme

 @officedutourismewellin  @wellintourisme



La Maison du Tourisme du Pays de Saint-Hubert sert uniquement d'intermédiaire entre les opérateurs mentionnés et les clients éventuels. Elle ne pourra être tenue responsable de litiges survenant entre les parties concernées. Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Edition 2022.  
**Il est conseillé de se renseigner avant le départ pour s'assurer de l'actualité des données mentionnées.**

## ÉDITEUR RESPONSABLE

Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert, asbl – V. Arnould, Présidente

COPYRIGHTS PHOTOS : @dbcreation, Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert, Office du Tourisme de Libin, FTLB-P. Willems, stock.adobe.com., Laura Stanley from Pexels

